

LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES DANS LA LOIRE

Novembre
2025

Illustration réalisée avec IA

Sommaire

Economie ligérienne	3
Industrie	7
Construction	10
Commerce	13
Services	16
Artisanat	19
Commerce international	22
Quelles compétences pour l'industrie de demain ?	24

Le partenariat

En 1998, Emplois Loire Observatoire et epures, l'agence d'urbanisme des territoires ligériens, ont souhaité mettre en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs. Le partenariat s'est très vite étoffé pour rassembler toutes les structures locales qui réalisent de l'observation économique : d'abord la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne puis, en 2010, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes-Loire et, plus récemment, l'Urssaf Rhône-Alpes et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Cette observation coordonnée, quantitative et qualitative, renouvelée tous les ans, vise à aider les acteurs à mieux orienter l'action publique économique de leurs territoires.

Les évolutions économiques en 2023-2024, en bref

L'emploi dans la Loire a diminué légèrement en 2024. Le territoire ligérien perd ainsi 350 postes (- 0,2 %), pour s'établir à 198 900 salariés privés dans le département. En Auvergne-Rhône-Alpes et en France, l'emploi progresse respectivement de 0,6 % et de 0,1 %.

Les déclarations préalables à l'embauche ont progressé de 0,8 % en 2024. Cette légère hausse s'explique uniquement par la hausse des CDD courts de moins d'un mois dans le secteur des services (hors intérim). Les projections pour 2025 étaient également négatives avec une baisse des projets de recrutement des entreprises lorsqu'elles ont été interrogées en novembre 2024. Au total, les entreprises ligériennes ont émis le souhait de recruter plus de 17 000 professionnels en 2025, chiffre en baisse de 15,5 %. Pour les entreprises, plus d'un recrutement sur deux reste difficile. Ce chiffre est en baisse en un an passant de 60,6 % des recrutements jugés difficiles à 53,7 % en 2025.

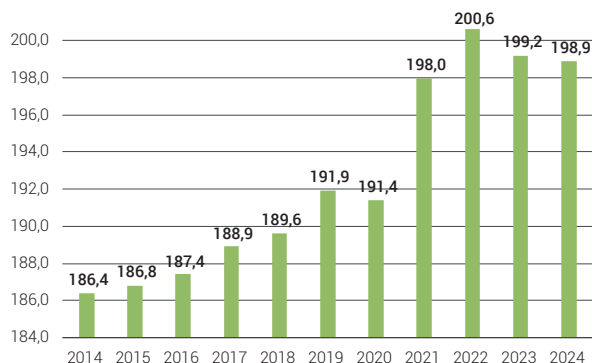
Les chiffres au 30 juin 2025 montrent que **l'économie ligérienne se stabilise**. En effet, sur le dernier trimestre, l'emploi sur le département a augmenté de 0,2 %. Sur un an, il est stable (+ 90 postes). Les DPAE sur les huit premiers mois de l'année progressent également par rapport au huit premier mois de 2024 mais toujours portées par les CDD courts de moins d'un mois. **Le taux de chômage est stable** sur un an et s'établit à 7,6 % au 2e trimestre 2025 selon l'INSEE. La Banque de France prévoit sur le marché du travail **"une remontée transitoire du taux de chômage jusqu'en 2026, à 7,6 %, suivi d'un reflux en 2027, à 7,4 %"** au niveau national.

En 2025, **la France devrait connaître une croissance de son PIB** de 0,7 % selon la Banque de France. Le taux de croissance de 2026 remonterait avec une projection de + 0,9 % puis + 1,1 % en 2027.

ÉCONOMIE LIGÉRIENNE

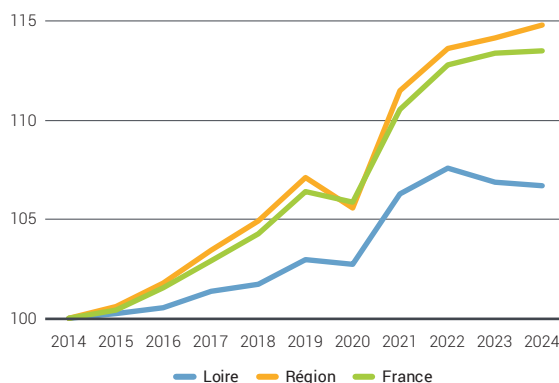
L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

Effectifs ligériens (en milliers)



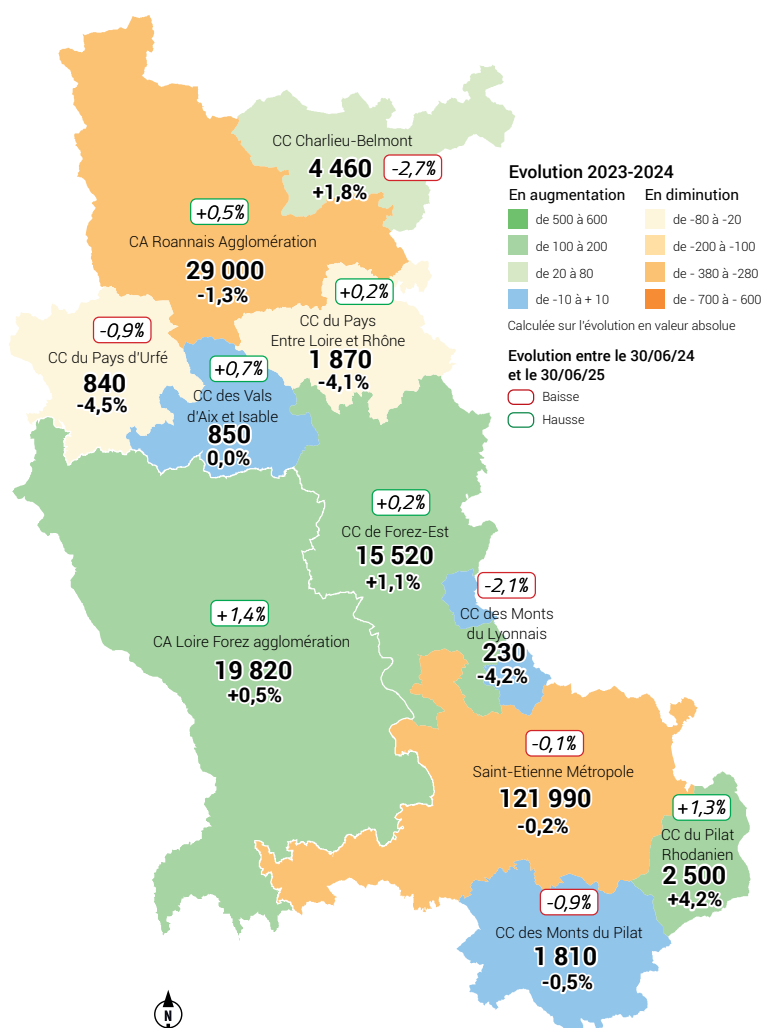
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Evolution des effectifs



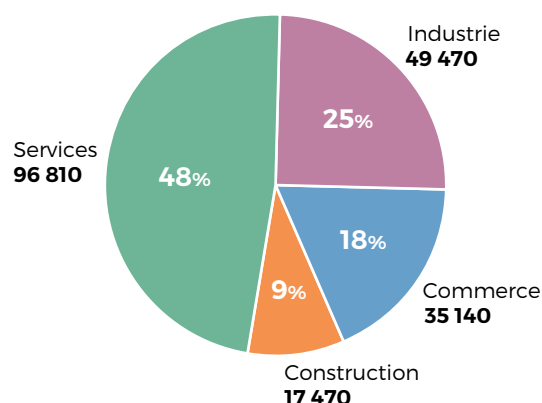
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Effectifs par intercommunalité et évolution



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Effectifs par secteur d'activité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

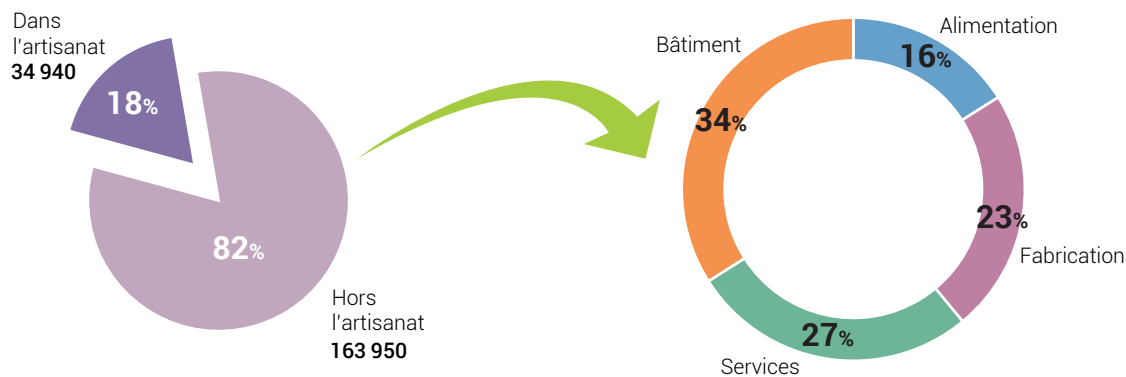
- 0,3%
soit une perte de 60 établissements

+ 0,1%
soit un gain de 220 postes

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

L'ARTISANAT

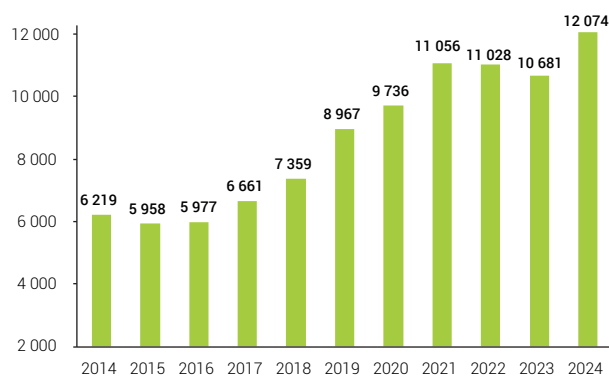
Poids et répartition de l'effectif artisanal



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMAR-Loire

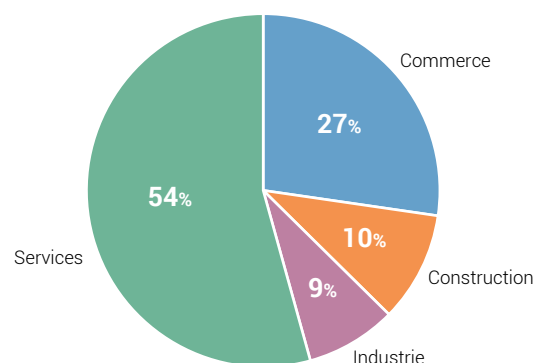
LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

Evolution de la création d'établissements



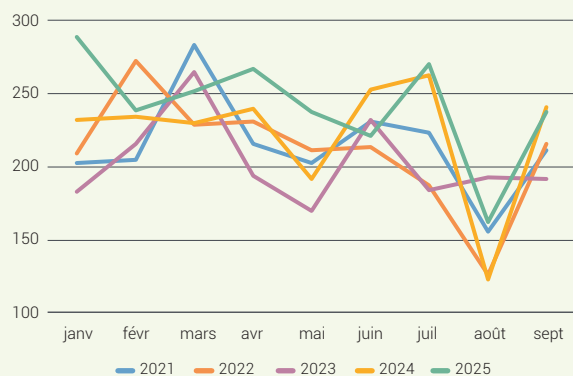
Source : INSEE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Création d'établissements par secteur d'activité

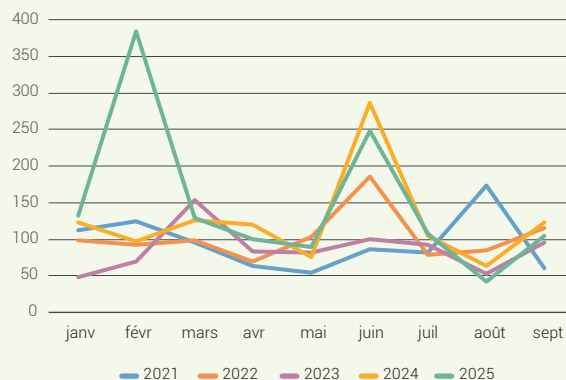


Les créations et radiations mensuelles

NOMBRE DE CRÉATIONS MENSUELLES



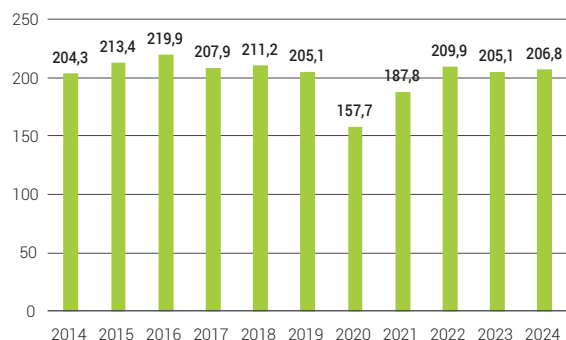
NOMBRE DE RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

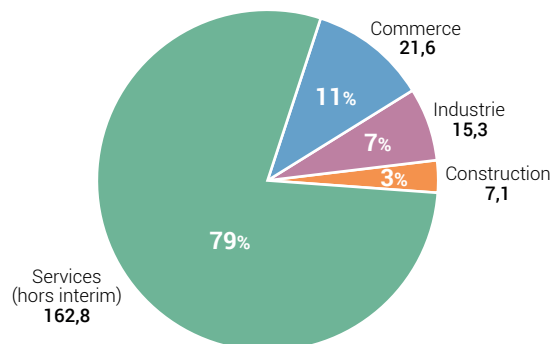
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Source : Urssaf ; traitement : ELO

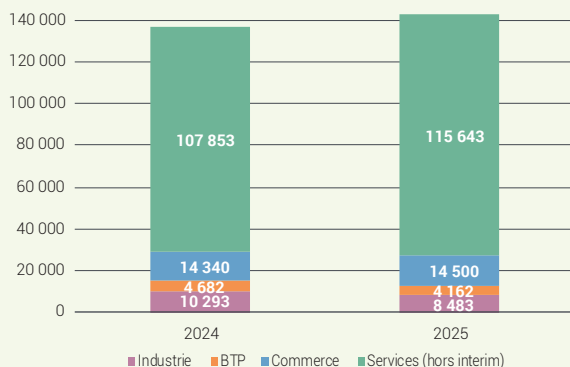
Nombre de DPAE par secteur d'activité



Source : Urssaf ; traitement : ELO

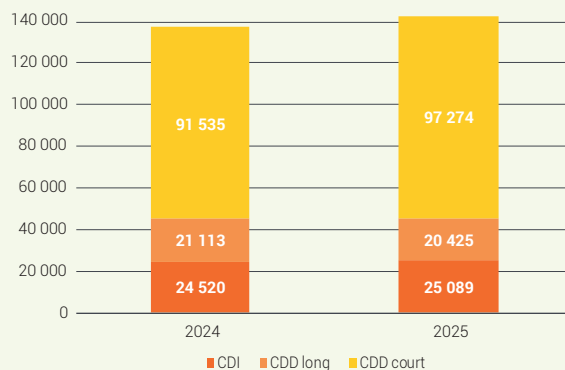
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

NOMBRE DE DPAE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LES 8 PREMIERS MOIS DE 2024 ET 2025 (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

EVOLUTION 2024-2025 DES DPAE PAR TYPE DE CONTRAT (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTRÉES (CATÉGORIES A, B ET C) DU 1^{ER} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

33 843
offres d'emploi

76 676 demandes
d'emploi

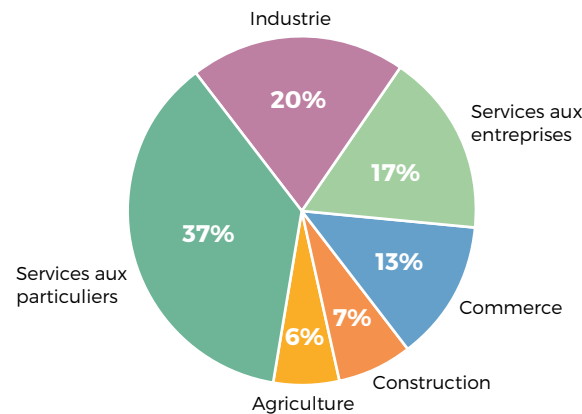


59 204 demandeurs d'emploi
en Cat. A, B, C → +2,30% sur un an

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, données au 30/06/2024 ; traitement : ELO

BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

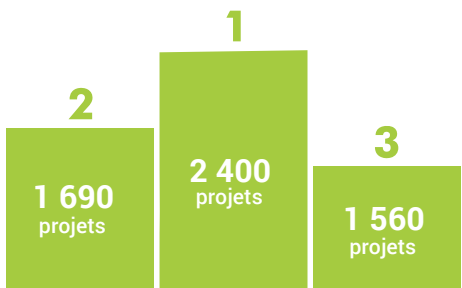
17 440 projets de recrutement



Source : BMO 2025 France Travail ; Traitement : ELO

Secteurs d'activité qui recrutent le plus en 2025

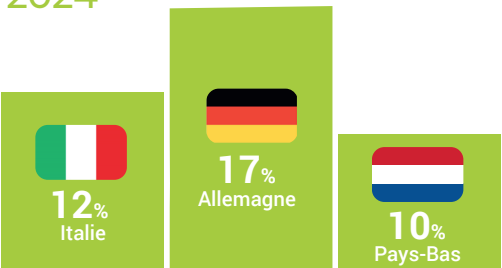
- 1. Santé humaine et action sociale
- 2. Commerce de détail
- 3. Services scientifiques, techniques, administratif & soutien
- 4. Hébergement et restauration
- 5. Autres activités de services



Source : BMO France Travail 2025 ; traitements ELO

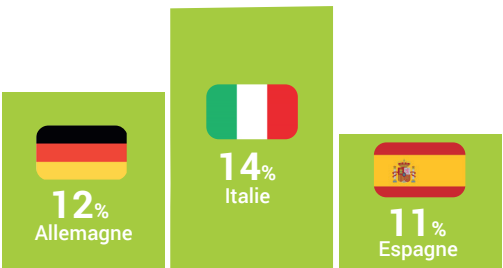
LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays fournisseurs de la Loire en 2024



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Pays clients de la Loire en 2024



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

4,7 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits alimentaires	13%
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques	8%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	6%
Produits de la culture et de l'élevage	5%
Matériel électrique	5%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

4,2 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques	15%
Produits alimentaires	10%
Produits de la culture et de l'élevage	8%
Machines et équipements d'usage général	8%
Équipements pour automobiles	6%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

INDUSTRIE

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2023-2024 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 350	21 280	-0,5%	-0,9%	-0,8%
Création d'établissements	1 003	11 200	+13,5%	+16,6%	+17,1%
Effectifs salariés privés	49 470	508 830	-0,1%	+0,2%	+0,3%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

En 2024, la Loire compte 2 350 établissements industriels. Leur nombre recule de 0,5 % par rapport à 2023. Cette baisse est légèrement moins importante qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (- 0,9 %) et en France (- 0,8 %).

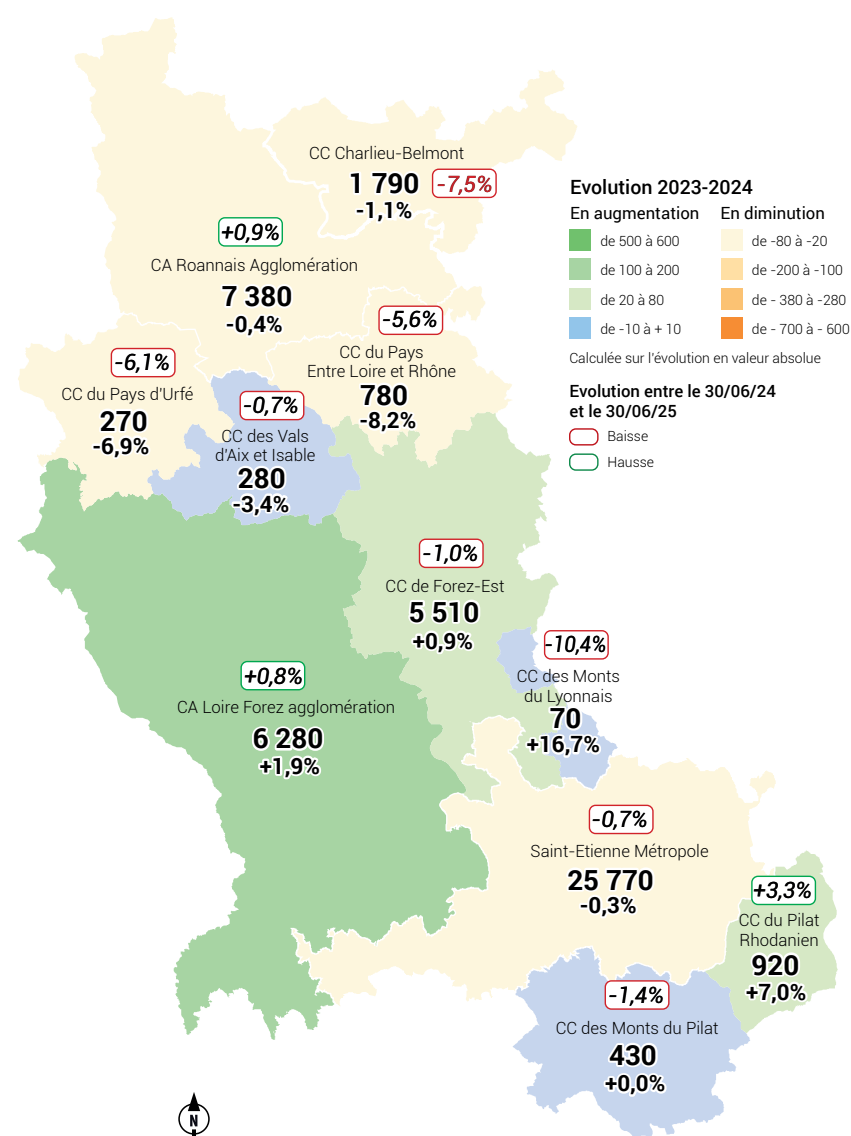
L'industrie compte 49 470 effectifs salariés privés dans la Loire. Ils décroissent de 0,1 % par rapport à 2023 alors qu'ils progressent sensiblement aux niveaux régional (+ 0,2 %) et national (+ 0,3 %).

Entre 2014 et 2024, le secteur a gagné 2 010 salariés dans le département. Les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2014 et 2016 avec la perte de 380 postes. En revanche, entre 2017 et 2019, ils ont augmenté avec la création de 1 400 postes. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'industrie a perdu 380 postes mais depuis 2021, elle gagne 1 370 effectifs salariés. **Les effectifs sont stables depuis l'année dernière.**

L'industrie représentait 25,5 % des effectifs ligériens en 2014 alors qu'en 2024, cette part atteint 24,9 %. Elle reste supérieure aux niveaux régional (20,3 %) et national (15,9 %). **Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.** Avec une hausse de 3,8 % des effectifs salariés, la chimie et pharmacie est l'activité la plus dynamique entre 2023 et 2024. En revanche, quelques secteurs perdent des postes sur cette période, notamment le bois-meuble (-5,9 %, soit - 110 postes).

Seuls les effectifs de quatre intercommunalités de la Loire augmentent dans l'industrie entre 2023 et 2024. Loire-Foréz agglomération et le Pilat rhodanien sont les zones qui gagnent le plus d'effectifs salariés (respectivement + 120 et + 70 postes), grâce notamment aux secteurs métallurgie et fabrication de produits métalliques et industries agro-alimentaires. En revanche, Saint-Etienne Métropole perd le plus d'effectifs, notamment dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Secteurs	Nombre de salariés en 2024	Evolution absolue 2023-2024	Evolution relative 2023-2024
↘ Métallurgie-mécanique	17 140	-90	-0,6%
→ Activités agroalimentaires	8 880	+60	+0,7%
→ Textile, habillement, cuir	4 860	0	0,0%
↘ Caoutchouc, plastique	3 840	-80	-2,0%
→ Electricité-électronique	2 410	+20	+0,8%
↗ Chimie, pharmacie	2450	+90	+3,8%
↗ Industrie automobile	2 010	+60	+3,1%
↘ Bois-meuble	1 740	-110	-5,9%
↘ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 530	-10	-0,6%
→ Production et distribution d'énergie	1 440	0	0,0%
↗ Environnement	1310	+30	+2,3%
↗ Autres industries manufacturières	1 150	+60	+3,6%
↘ Optique	540	-20	-3,6%
↘ Industries extractives	170	-10	-5,6%
Total Industrie	49 470	-30	-0,1%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

+/- 0,0 %

soit une stabilité dans le nombre des établissements

- 0,6 %

soit une perte de 300 postes

- ↗ Activités agroalimentaires **+ 140** postes
- ↘ Bois-meuble **- 160** postes
- ↘ Métallurgie-mécanique **- 150** postes

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Au 30 juin 2025, les effectifs salariés de l'industrie diminuent légèrement de 0,6 % par rapport au 30 juin 2024, notamment dans le bois-meuble (- 8,3 %). En revanche, les activités agroalimentaires sont le secteur industriel le plus dynamique (+ 1,5 %).

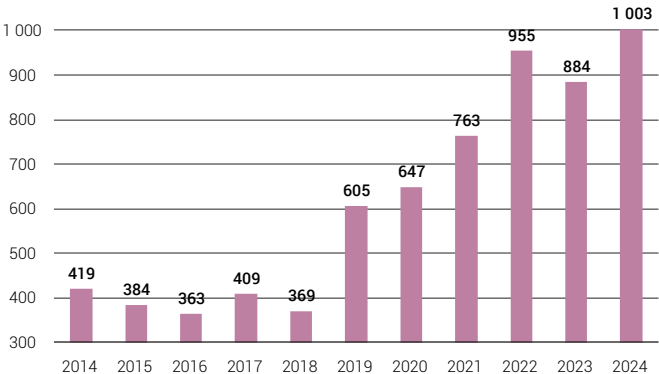
Les effectifs salariés de sept intercommunalités diminuent entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025. Saint-Etienne Métropole est la zone qui perd le plus de postes, principalement dans la métallurgie-mécanique. A l'inverse, trois intercommunalités gagnent des postes : Roannais Agglomération (+ 70), Loire Forez agglomération (+ 50) et le Pilat Rhodanien (+ 30) grâce aux activités agroalimentaires.

LE NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS REPART À LA HAUSSE

Les créations d'établissements industriels progressent de 13,5 % dans le département, tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 16,6 %). Elles augmentent en France de 17,1 %.

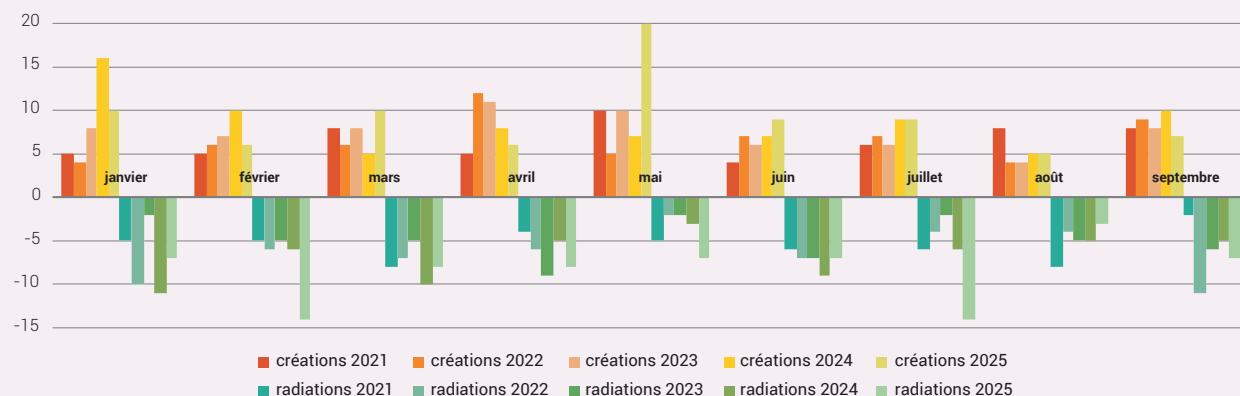
Le poids des immatriculations dans le secteur industriel se maintient à 8,3 % des immatriculations totales dans la Loire, comme en 2023. Il s'établit à 7,5 % au niveau régional (+ 0,3 point) et à 7,2 % au plan national (+ 0,4 point).

EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Les créations dans le secteur de l'industrie ralentissent au cours du premier trimestre 2025, avant de connaître une nette progression au printemps, avec un pic en mai (20 contre 7 en 2024). Sur les neuf premiers mois de l'année, les immatriculations d'établissements industriels demeurent légèrement supérieures à celles de 2024 (+ 5 établissements) tandis que les radiations sont en hausse (+ 15 établissements). Le solde immatriculations/radiations reste positif.

DES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE EN BAISSÉ ET DES DIFFICULTÉS POUR RECRUTER QUI PERSISTENT

Pour l'année 2025, le secteur industriel compte 3 390 projets de recrutement dont 59,6 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en diminution de 9,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2024. Les fortes difficultés de recrutement concernent les ouvriers et techniciens tous secteurs confondus. Les ouvriers du textile, de l'agro-alimentaire et de la métallurgie (l'usinage plus particulièrement) sont les plus recherchés.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS INDUSTRIELS

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	270
Boulangers, pâtisseries	240
Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	190
Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	180
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile	150
Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	150

Source : BMO France Travail 2025 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ SUR UN AN

En 2024, l'industrie a enregistré 15 300 DPAE (7,4 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 8,6 % entre 2023 et 2024. Le type de contrat le plus représenté est le CDI. Depuis dix ans, sa part augmente.

Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les DPAE sont en retrait de 17,6 % par rapport à la même période en 2024. Tous les types de contrat sont en baisse. Le nombre de CDD de moins d'un mois enregistre la plus forte baisse avec - 33,9 %.

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CONSTRUCTION

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2023-2024 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 720	29 710	-2,4%	-3,4%	-2,5%
Création d'établissements	1 218	12 457	+15,6%	+9,6%	+3,5%
Effectifs salariés privés	17 470	199 710	-0,9%	-1,6%	-1,7%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

DIMINUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

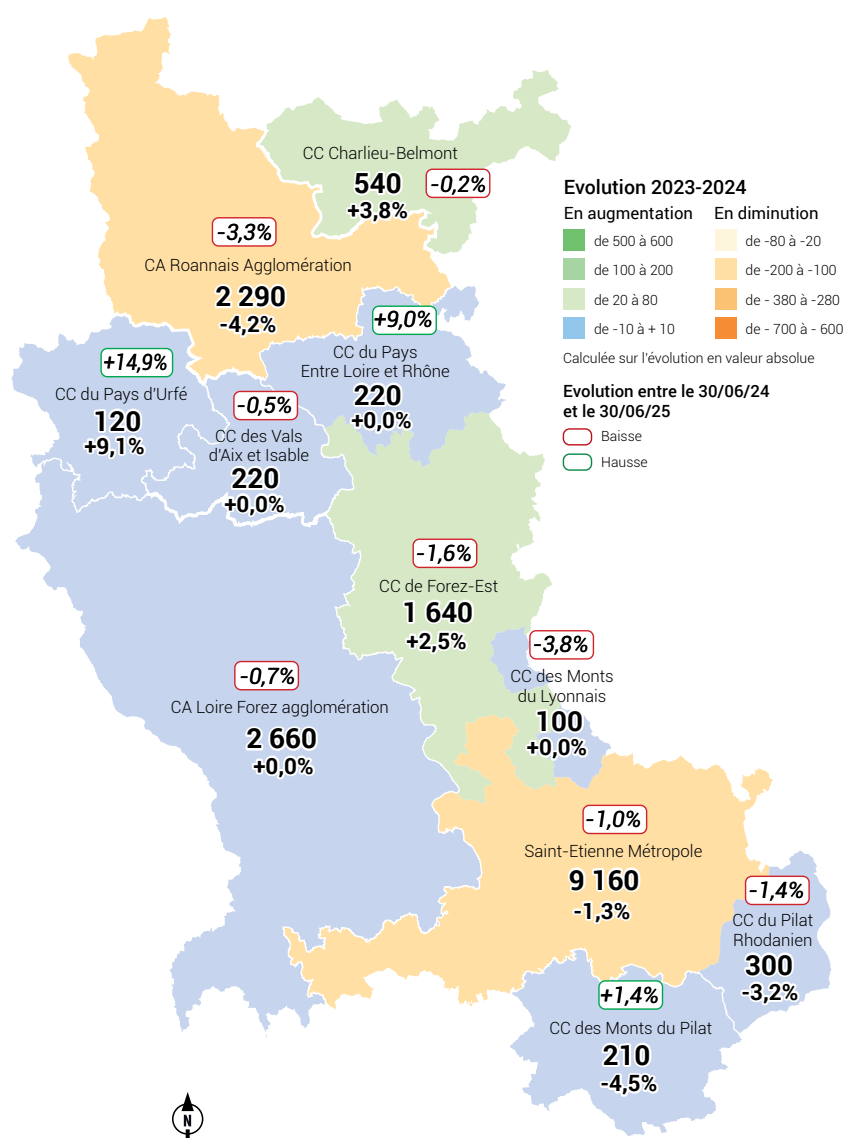
En 2024, la Loire compte 2 720 établissements dans la construction. Ils reculent de 2,4 % par rapport à 2023. Cette baisse est moins prononcée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (- 3,4 %), proche du niveau national (- 2,5 %).

Ce secteur compte 17 470 effectifs salariés privés dans la Loire. Il diminue de 0,9 % par rapport à 2023. Ce recul est plus important aux niveaux régional (- 1,6 %) et national (- 1,7 %).

Entre 2014 et 2024, le secteur a gagné 620 salariés dans le département. Après avoir perdu 1 240 postes entre 2014 et 2016, la tendance s'est inversée entre 2017 et 2022, avec la création de 2 330 postes. En 2023 et 2024, il perd de nouveau des effectifs (respectivement - 320 et -160). Depuis 10 ans, la part de la construction se maintient autour de 9,0 % des effectifs ligériens, niveau légèrement supérieur à ceux de la région et de la France (8,0 %). En 2024, les effectifs salariés de toutes les activités de la construction diminuent : les travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, perdent 70 postes, les travaux de la construction du bâtiment reculent de 30 postes et le génie civil en perd 60.

Les effectifs salariés de la moitié des intercommunalités de la Loire baissent dans la construction entre 2023 et 2024. Concernant les intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Roannais Agglomération et Saint-Etienne Métropole reculent le plus, avec respectivement 120 et 90 postes en moins sur un an. A l'inverse, les effectifs augmentent dans Forez-Est (+ 40 postes) et Charlieu-Belmont (+ 20 postes).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Secteurs	Nombre de salariés en 2024	Evolution absolue 2023-2024	Evolution relative 2023-2024
Travaux de construction spécialisés	15 300	-70	-0,5%
Génie civil	1 740	-60	-3,3%
Construction de bâtiments	440	-30	-6,4%
Total Construction	17 480	-160	-0,9%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

- 2,2 %
soit une baisse de 60 établissements

- 1,1 %
soit une perte de 190 postes

- Construction de bâtiment + 10 postes
- Travaux de construction spécialisés - 100 postes
- Génie civil - 100 postes

Au 30 juin 2025, les effectifs salariés privés de la construction reculent de 1,1 % par rapport au 30 juin 2024. Les travaux de construction spécialisés et le génie civil perdent chacun 100 postes alors qu'ils stagnent dans la construction de bâtiments.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire stagnent sur la période. Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération sont les territoires qui perdent le plus de postes (- 100 et - 80). Seules les communautés de communes du Pays d'Urfé et du Pays entre Loire et Rhône gagnent des postes.

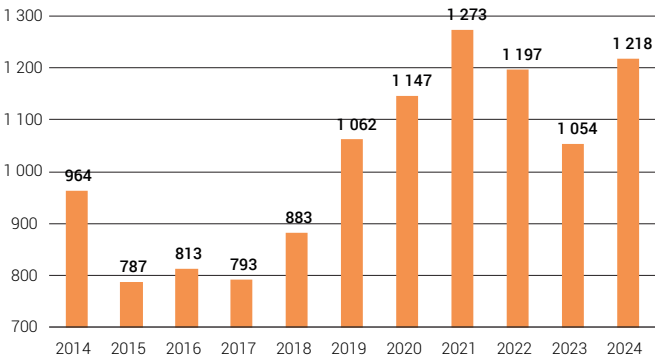
Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LE NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS REPART À LA HAUSSE

Les créations dans le secteur de la construction progressent de 15,6 % sur le territoire ligérien. Cette hausse est plus importante qu'au niveau régional (+ 9,6 %). En France, les créations augmentent de 3,5 %.

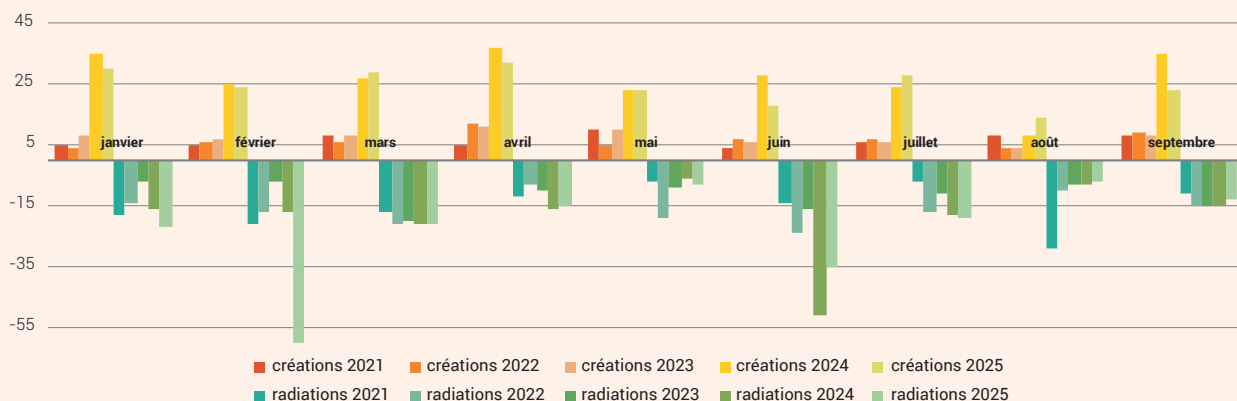
Dans la Loire en 2024, le poids des immatriculations dans le secteur de la construction (10,1 %) est en hausse par rapport à 2023 (+ 0,2 point). Il diminue en Auvergne-Rhône-Alpes (8,3 %, - 0,2 point) et en France (7,7 % ; - 0,5 point).

EVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS
DE LA CONSTRUCTION



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : DatainfoGREFFE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur de la construction sont stables au premier trimestre 2025, avant de reculer en juin (18 contre 28 en 2024) puis de se redresser durant l'été. Sur les neuf premiers mois de l'année, le nombre d'immatriculations est inférieur à celui de 2024 (- 21 établissements), tandis que les radiations sont en hausse (+ 32 établissements). Le solde immatriculations/radiations reste positif.

DES TENSIONS FORTES SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT MALGRÉ DES VOLUMES EN FORTE BAISSÉ

Pour l'année 2025, le secteur de la construction compte 1 250 projets de recrutement, dont 71,2 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 21,4 % par rapport aux projets de recrutement de 2024. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des couvreurs et des charpentiers ainsi que des plombiers-chauffagistes et des techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air. De manière générale, les recrutements des ouvriers qualifiés du gros œuvre et du second œuvre sont jugés difficiles.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Métiers	Projets de recrutement
Plombiers chauffagistes	140
Couvreurs	140
Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	100
Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics	90
Maçons qualifiés	90
Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	90

Source : BMO France Travail 2025 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ SUR UN AN

En 2024, la construction a enregistré 7 100 DPAE (3,4 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 10,7 % entre 2023 et 2024. Ces dix dernières années, le type de contrat le plus représenté était le CDD de plus d'un mois. En 2024, ce sont à nouveau les CDD de plus d'un mois qui sont les plus nombreux (44,2 % contre 43,9 % en 2023).

Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les DPAE sont en retrait de 11,1 % par rapport à la même période en 2024. Toutefois, le nombre de CDD de moins d'un mois enregistre une légère hausse (+ 1,4 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2023-2024 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	4 570	51 960	-0,7%	-0,5%	-0,8%
Création d'établissements	3 296	39 997	+16,8%	+22,2%	+18,5%
Effectifs salariés privés	35 140	413 150	-1,8%	+0,0%	-0,2%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

DIMINUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

En 2024, la Loire compte 4 570 établissements dans le commerce. Ils reculent de 0,7 % par rapport à 2023. Cette baisse est un peu plus prononcée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,5 %), proche du niveau national (-0,8 %).

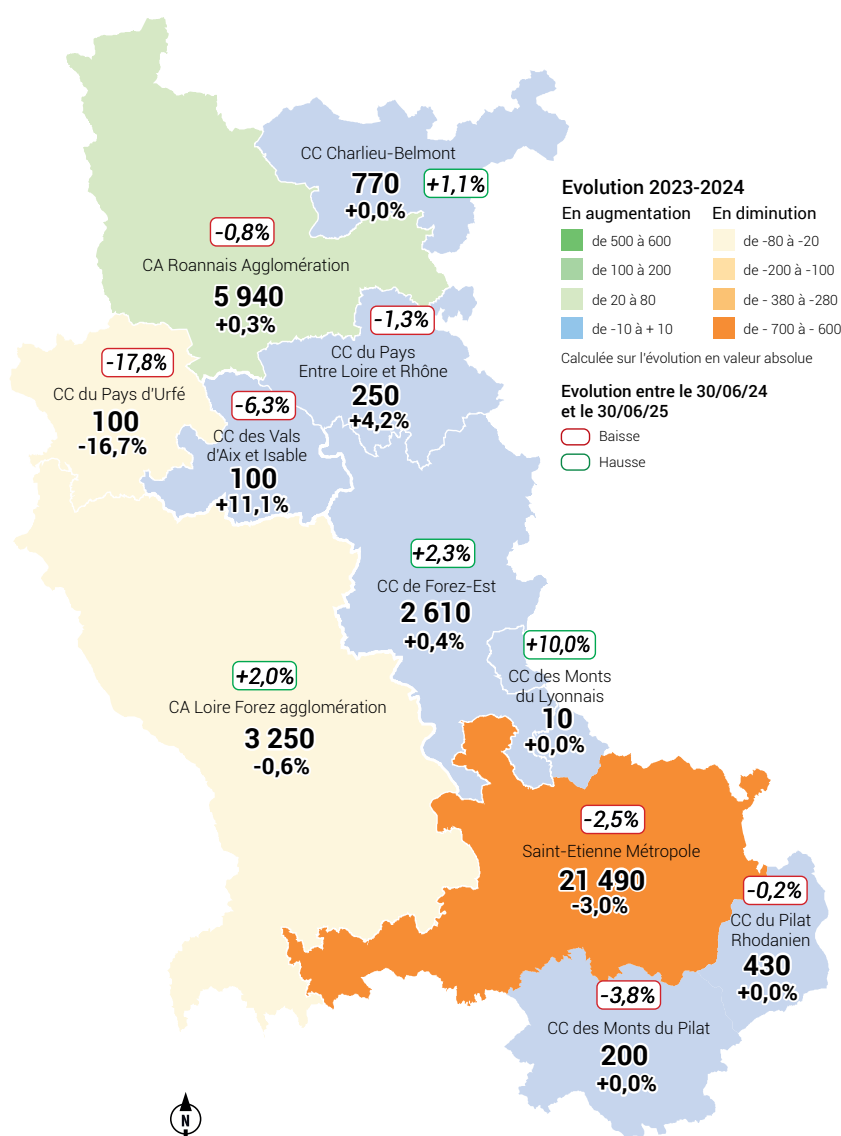
Le commerce compte 35 140 effectifs salariés privés dans la Loire, en baisse de 1,8 % par rapport à 2023. Cette progression s'inscrit dans un contexte de stabilisation régionale et de légère diminution nationale (-0,2 %).

Entre 2014 et 2024, le secteur a gagné 3 830 salariés dans le département. 2024 est la première année en recul depuis 10 ans : entre 2014 et 2023, 4 490 postes ont été créés dans ce secteur. Entre 2023 et 2024, 660 ont été détruits.

En 2024, le commerce représente 17,7 % des effectifs ligériens. Cette part est un peu plus élevée que celle de 2014 (16,8 %). Elle est supérieure aux niveaux régional (16,5 %) et national (16,9 %). Avec une hausse de 1,1 % des effectifs entre 2023 et 2024, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est le seul secteur en progression, soit 60 postes supplémentaires. Le commerce de détail (hors automobile), principale activité commerciale, perd 680 postes.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire progressent légèrement dans le commerce entre 2023 et 2024. Le territoire de Saint-Etienne Métropole concentre la totalité des pertes du secteur (-660 postes).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

Secteurs	Nombre de salariés en 2024	Evolution absolue 2023-2024	Evolution relative 2023-2024
↘ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	20 610	-680	-3,2%
↘ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	9 080	-40	-0,4%
↗ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	5 450	+60	+1,1%
Total Commerce	35 140	-660	-1,8%

Source : URSSAF ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

- 0,9 %

soit une baisse de 40 établissements

- 1,4 %

soit une perte de 490 postes

- ↗ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles **+ 20** postes
- ↘ Commerce de détail **- 430** postes
- ↘ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **- 80** postes

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Au 30 juin 2025, les effectifs salariés privés du commerce diminuent de 1,4 % par rapport au 30 juin 2024, notamment dans le commerce de détail (- 430 postes) et dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (- 80 postes). En revanche, le commerce de gros gagne 20 postes.

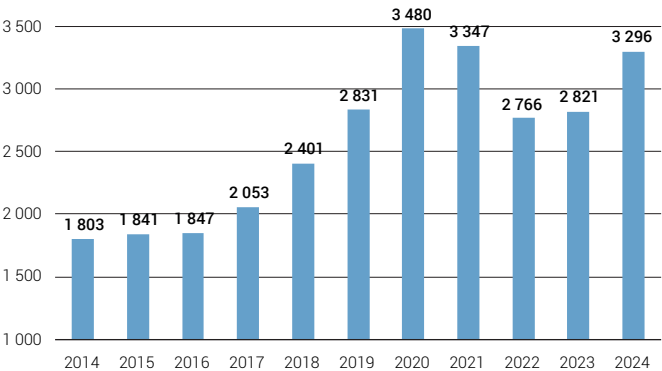
Les effectifs salariés de la moitié des intercommunalités de la Loire diminuent sur la période. Saint-Etienne Métropole est la plus touchée (- 540 postes). En revanche, les communautés de communes de Loire Forez et Forez-Est gagnent le plus de postes en un an (respectivement + 60 postes).

HAUSSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements commerciaux progresse sur l'ensemble des territoires : + 16,8 % dans la Loire, + 22,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes et + 18,5 % en France.

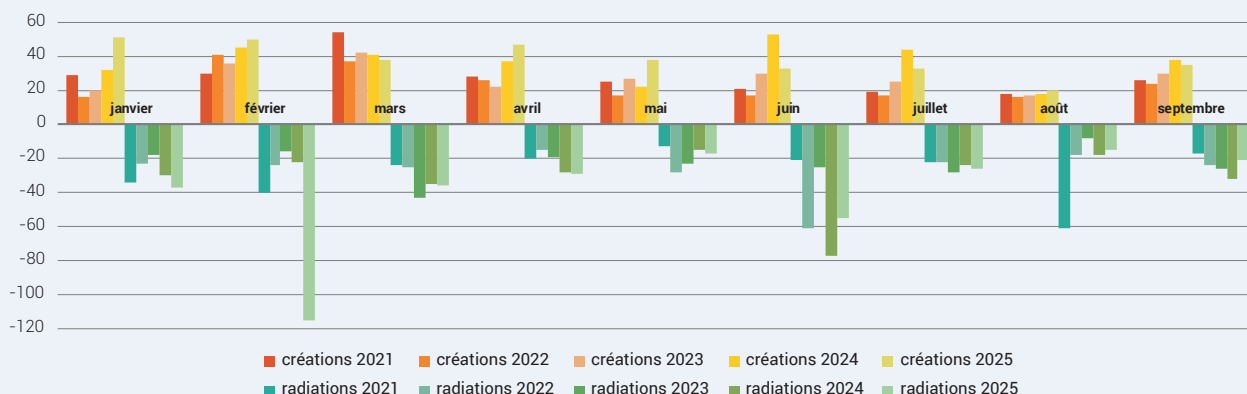
Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce augmente de 0,9 point dans la Loire (27,3 %), de 2,1 points en région (26,7 %) et de 2,0 points en France (27,9 %).

EVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS
DU COMMERCE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur du commerce progressent nettement au début de l'année 2025, avec des niveaux élevés en janvier et février (51 et 50 contre 32 et 45 en 2024), avant de se stabiliser au printemps. Sur les neuf premiers mois de l'année, le solde immatriculations/radiations est négatif (345 immatriculations, 351 radiations).

UNE BAISSÉ DES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE, PEU DE TENSIONS SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT

Pour l'année 2025, le secteur du commerce compte 2 290 projets de recrutement dont 27,9 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 5,4 % par rapport aux projets de recrutement de 2024. Les principales difficultés émanent du secteur de l'automobile qui cherche des carrossiers et des mécaniciens et de celui de la santé qui rencontre de fortes difficultés à recruter des pharmaciens, des techniciens médicaux et préparateurs ainsi que des spécialistes de l'appareillage médical.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DU COMMERCE

Métiers	Projets de recrutement
Employés de libre service	490
Caissiers	280
Magasinières et préparateurs de commandes peu qualifiés	250
Vendeurs en produits alimentaires	190
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	180

Source : BMO France Travail 2025 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ SUR UN AN

En 2024, le commerce a enregistré 21 600 DPAE (10,4 % du total ligérien). Ce chiffre a baissé de 7,0 % entre 2023 et 2024. Le type de contrat le plus représenté est le CDD court de moins d'un mois (35,7% des contrats) suivi du CDI (35,3%).

Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les DPAE augmentent de 1,1 % par rapport à la même période en 2024. Le nombre de CDD courts enregistre la plus forte hausse (+ 11,0 %). Seuls les CDI diminuent (- 9,2 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2023-2024 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	11 290	140 510	+0,1%	+0,1%	+0,3%
Création d'établissements	6 557	86 302	+10,7%	+8,8%	+6,6%
Effectifs salariés privés	96 810	1 381 270	+0,5%	+1,2%	+0,4%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

En 2024, la Loire compte 11 290 établissements dans les services. Leur nombre est stable (+ 0,1 % par rapport à 2023). Cette évolution est identique à celle d'Auvergne-Rhône-Alpes et légèrement moins prononcée qu'en France (+ 0,3 %).

Les services comptent 96 810 effectifs salariés privés dans la Loire. Ils augmentent de 0,5 % par rapport à 2023. Cette progression est moins marquée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 1,2 %) et proche du niveau national (+ 0,4 %).

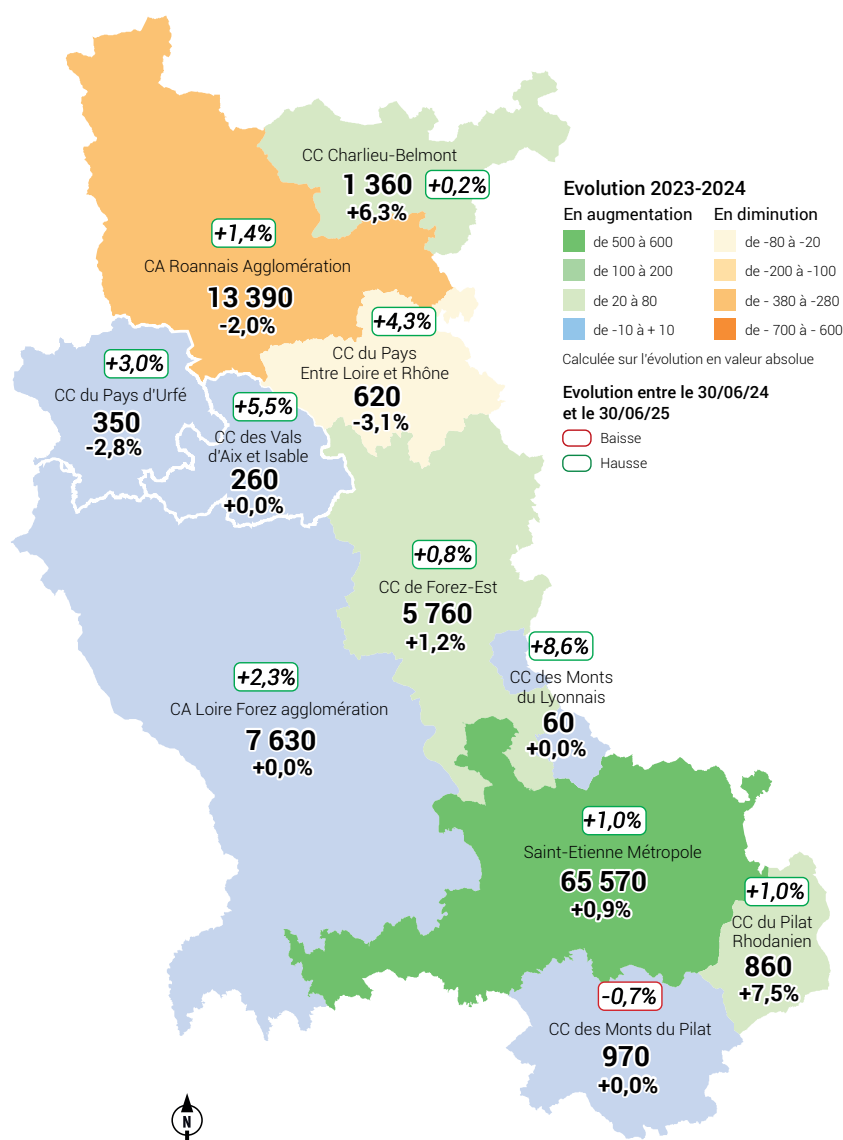
Entre 2014 et 2024, le secteur a gagné 6 060 salariés dans le département. Le secteur progresse chaque année, hormis en 2018 (- 410 postes) et en 2020 (- 1 030 postes). Après une année de net recul en 2023 (-1 430 salariés), le secteur est reparti à la hausse en 2024 (+ 460 postes).

Les services représentent 48,7 % des effectifs ligériens en 2024, comme en 2014. Cette part est inférieure aux niveaux régional (55,2 %) et national (59,2 %). Avec une baisse d'effectifs salariés de 4,9 %, le conseil est le secteur qui perd le plus d'emplois entre 2023 et 2024 (- 410).

En revanche, plusieurs secteurs progressent fortement, comme l'intérim (+ 340 postes), les hôtels et restaurants (+ 250 postes), les services aux entreprises et la santé et action sociale (+ 210 postes chacun sur un an).

La moitié des intercommunalités de la Loire progressent dans les services entre 2023 et 2024. Saint-Etienne Métropole et Charlieu-Belmont gagnent respectivement 580 et 70 postes en un an, notamment dans l'intérim pour la première et dans l'hébergement et la restauration pour la seconde. En revanche, cinq intercommunalités perdent des postes.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Secteurs	Nombre de salariés en 2024	Evolution absolue 2023-2024	Evolution relative 2023-2024
→ Santé et action sociale	23 750	+210	+0,9%
→ Transports et entreposage	11 510	+60	+0,5%
↗ Services aux entreprises	11 720	+210	+1,8%
↘ Conseil	8 020	-410	-4,9%
↗ Hôtels et restaurants	8 620	+250	+3,0%
↘ Finance, banque, assurance	6 520	-120	-1,8%
↘ Activités créatives, de loisirs et associatives	6 070	-70	-1,1%
↗ Intérim	4 940	+340	+7,4%
↘ Education	4 340	-70	-1,6%
→ Immobilier et agences de location	3 530	0	+0,0%
↘ Numérique	2 830	-90	-3,1%
↗ Services aux personnes	2 310	+110	+5,0%
↗ Administration publique	2 250	+60	+2,7%
↘ R&D	300	-60	-16,7%
↗ Autres activités de services	110	+40	+57,1%
Total Services	96 820	+460	+0,5%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

+ 0,4 %
soit une hausse de 50 établissements

+ 1,2 %
soit un gain de 1 200 postes

- ↗ Services aux entreprises **+ 560** postes
- ↗ Santé et action sociale **+ 550** postes
- ↘ Activités créatives, de loisirs et associatives **- 350** postes

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

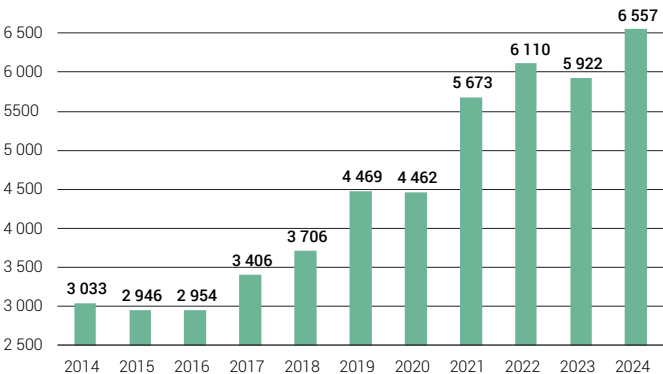
Au 30 juin 2025, les effectifs salariés des services progressent de 1,2 % par rapport au 30 juin 2024, notamment en raison des services aux entreprises (+ 560 postes) et de la santé et action sociale (+ 550 postes). En revanche, ils diminuent dans les activités créatives, de loisirs et associatives (- 350 postes).

Saint Etienne Métropole, Roannais Agglomération et Loire-Forez agglomération gagnent le plus de postes, respectivement 690, 200 et 190, notamment dans les services aux entreprises. Seule une intercommunalité perd des effectifs salariés sur la période : Monts du Pilat (- 10).

HAUSSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES

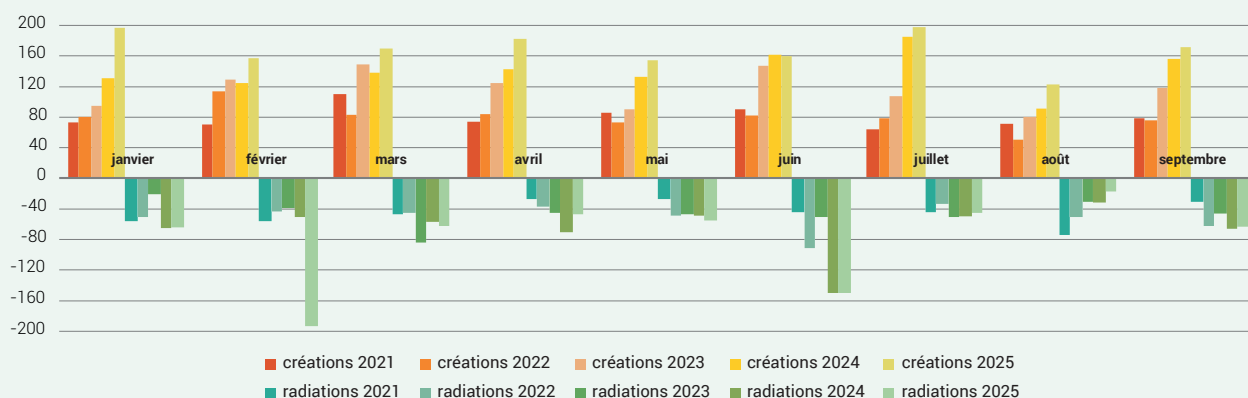
Le nombre de créations d'établissements de services progresse de 10,7 % sur le territoire ligérien. Il augmente également en région (+ 8,8 %) et au niveau national (+ 6,6 %). Mais la part des services dans les immatriculations d'établissements est en baisse. Elle représente 55,3 % des immatriculations dans la Loire (- 1,1 point), et se situe à un niveau inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (57,6 %, - 2,1 points) et de la France (57,2 %, - 1,9 point).

EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur des services connaissent une nette hausse en 2025, avec un pic en janvier (197 contre 131 en 2024) et un niveau élevé maintenu jusqu'au printemps. Sur les neuf premiers mois de l'année, le nombre d'immatriculations progresse par rapport à 2024 (+ 217 établissements), tandis que les radiations augmentent (+ 106). Le solde immatriculations/radiations demeure positif.

LE VOLUME DES PROJETS DE RECRUTEMENT BAISSÉ FORTEMENT

Pour l'année 2025, le secteur des services compte 9 400 projets de recrutement dont 55,3 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 18,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2024. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter dans les domaines de la santé (spécialistes de l'appareillage médical, aides-soignants), de l'action sociale (aides à domicile, professionnels de l'action sociale), dans le transport (conducteur routiers, conducteurs de voyageurs, conducteurs de véhicules légers, employés administratifs) ainsi que des coiffeurs et esthéticiens.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE SERVICES

Métiers	Projets de recrutement
Aides-soignants	720
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	700
Serveurs de cafés restaurants	460
Professionnels de l'animation socioculturelle	430
Artistes (musique, danse, spectacles)	420
Agents d'entretien de locaux	410

Source : BMO France Travail 2025 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN HAUSSE

En 2024, les services ont enregistré 162 800 DPAE (78,7 % du total ligérien). Ce chiffre a augmenté de 7,2 % entre 2023 et 2024. Les CDD de moins d'un mois représentent les trois quarts des types de contrats (part stable sur dix ans).

Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les DPAE sont en hausse de 7,2 % par rapport à la même période en 2024. Les CDD de moins d'un mois et les CDI progressent respectivement de + 7,5 % et de 15,3%.

Source : Urssaf ; traitement : ELO

ARTISANAT

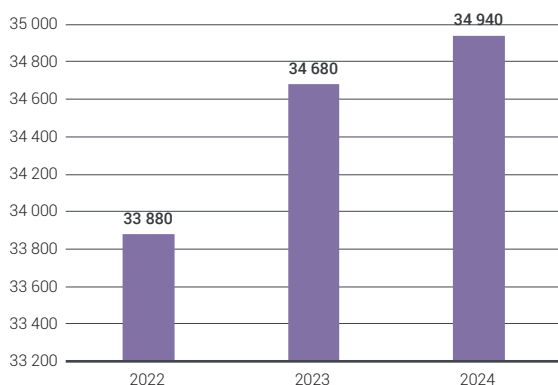
CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Evolution 2023-2024 (%)
		Loire
Etablissements privés	22 700	+11,9%
Entreprises	22 000	+11,9%
Création d'entreprises	2 900	+7,3%
Effectifs salariés privés	34 940	+0,8%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LÉGÈRE HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS
DANS L'ARTISANAT LIGÉRIEN

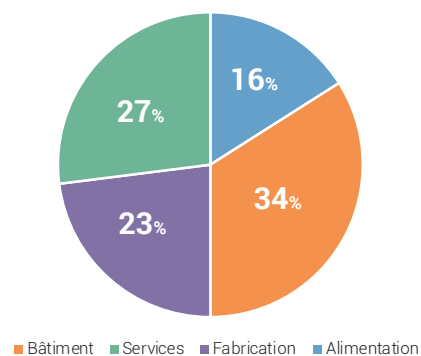


Source : Urssaf ; traitement : CMAR-Loire

En 2024, l'artisanat compte 34 940 effectifs salariés dans la Loire. Ils évoluent favorablement puisqu'ils augmentent de 0,8 % entre 2023 et 2024 (contre une baisse de 0,5 % en région). Depuis 2022, les effectifs artisanaux ont progressé de 3,1 %. C'est la troisième année consécutive de hausse dans la Loire.

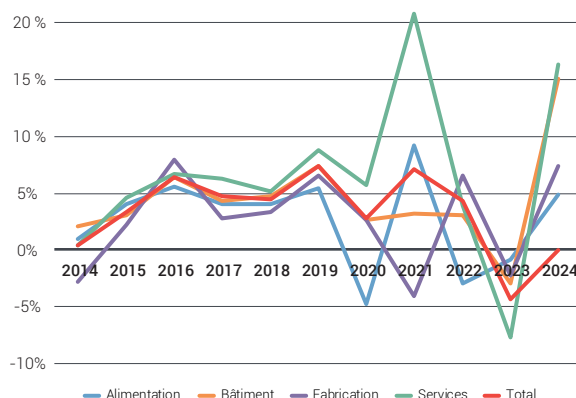
Le bâtiment enregistre une baisse des effectifs de 1,2 % entre 2023 et 2024 (- 130 postes). En revanche, le secteur de la fabrication connaît une hausse de ses effectifs de 1,6 % (+ 110 postes), tout comme le secteur de l'alimentation (+ 70 postes) et des services (+ 1,8 % de ses effectifs, soit 140 postes).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS
ET DE L'APPRENTISSAGE



Source : Urssaf ; traitement CMAR-Loire

EVOLUTION DES ENTREPRISES ARTISANALES LIGÉRIENNES
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source et traitement : CMAR-Loire

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent la communauté de communes de Forez Est (+ 130 postes), Saint-Etienne Métropole (+ 130 postes), et Charlieu-Belmont Communauté (+ 80 postes). La communauté du Vals d'Aix subit une perte légère d'effectifs (- 10 postes) et Roannais Agglomération (- 110 postes).

L'effectif moyen est de 1,5 poste par entreprise, identique à la région. Au total, 66,0 % des artisans n'ont pas de salarié.

Au 31 décembre 2024, 22 000 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2014 et 2024, le nombre d'artisans a augmenté de 58,0 % sur le territoire ligérien.

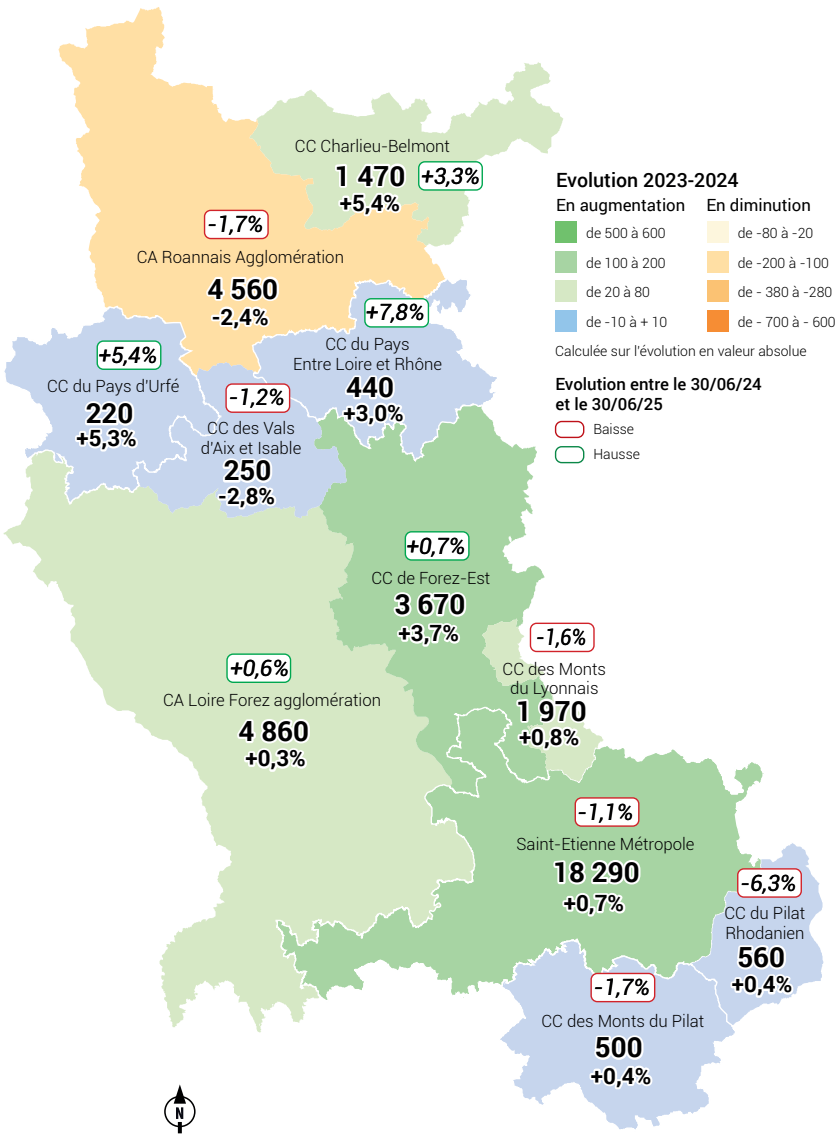
En termes de répartition sectorielle, le bâtiment reste en première position avec 40,0 % des activités artisanales. Sa croissance, en nombre d'entreprises, entre 2016 et 2024 est de + 19,4 %.

Les services, qui représentent 36,0 % des activités artisanales, augmentent de 72,3 % entre 2016 et 2024 (croissance la plus forte). Il s'agit du secteur le plus féminisé : 40,0 % des chefs d'entreprises sont des femmes contre 24,6 % en moyenne dans l'artisanat ligérien.

Avec une évolution de 25,0 % sur 8 ans, la fabrication représente 15,0 % des entreprises artisanales. C'est aussi le secteur le plus vieillissant, 32,5 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 47,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

L'alimentaire, secteur le moins représenté avec 9,0 % des entreprises artisanales ligériennes, progresse sur 8 ans (+ 19,4 %).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
Evolution du 30/06/2024 au 30/06/2025

- 1,8 %

soit une baisse de 100 établissements

- 0,5 %

soit une baisse de 180 postes

➡ Fabrication + 90 postes

➡ Bâtiment - 180 postes

➡ Services - 80 postes

➡ Alimentation - 50 postes

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

EVOLUTION DES STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
SAS et SASU	35%	25%	23%	20%
SARL et EURL	26%	18%	19%	11%
EI/EIRL normal	17%	13%	9%	17%
EI/EIRL micro	22%	44%	48%	52%
Total général	100%	100%	99%	100%

Source et traitement : CMAR-Loire

Les statuts juridiques se répartissent en 59,8 % de formes individuelles contre 40,2 % en sociétés. Les micro-entrepreneurs représentent 45,8 % des entreprises. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) continue de progresser de 8,5 % en un an et devient la forme de société la plus répandue dans le département (23,7 %). Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) représentent 16,4 % et leur part diminue.

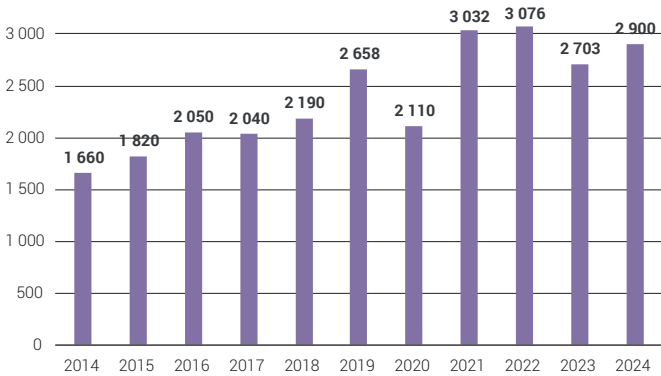
LÉGÈRE HAUSSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En 2024, 2 900 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire, soit une légère hausse des créations (+ 7,3 % entre 2023 et 2024).

Le régime de la microentreprise est choisi par 76,0 % des créateurs. L'entreprise individuelle « classique » ne représente plus que 4,0 % des créations.

La part des sociétés représente 20,0 % des immatriculations.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES ARTISANALES



Source et traitement : CMAR-Loire

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2025, les immatriculations des activités artisanales se stabilisent sur les 8 premiers mois (+ 9) après plusieurs années d'augmentation. Les radiations ne progressent pas (+ 2). Le solde immatriculations/radiations demeure positif.

COMMERCE INTERNATIONAL

DÉGRADATION DU SOLDE COMMERCIAL SOUS L'EFFET DU RECU DES EXPORTATIONS

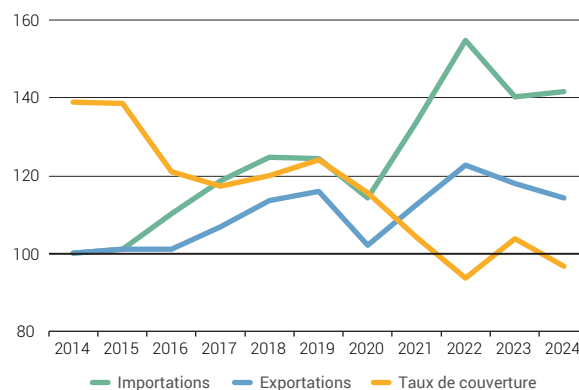
La balance commerciale¹ de la Loire est déficitaire en 2024 (- 551 millions d'euros) avec un taux de couverture de 88,4 % (- 3,6 points sur un an).

Cette année, les exportations diminuent de 3,0 % par rapport à 2023, pour une valeur totale de biens échangés de 4,2 milliards d'euros.

Simultanément, les importations progressent légèrement (+ 0,9 %) pour un cumul de 4,8 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 76,1 milliards d'euros, baissent de 2,1 %. Les exportations reculent de 0,8 % pour atteindre 71,4 milliards d'euros.

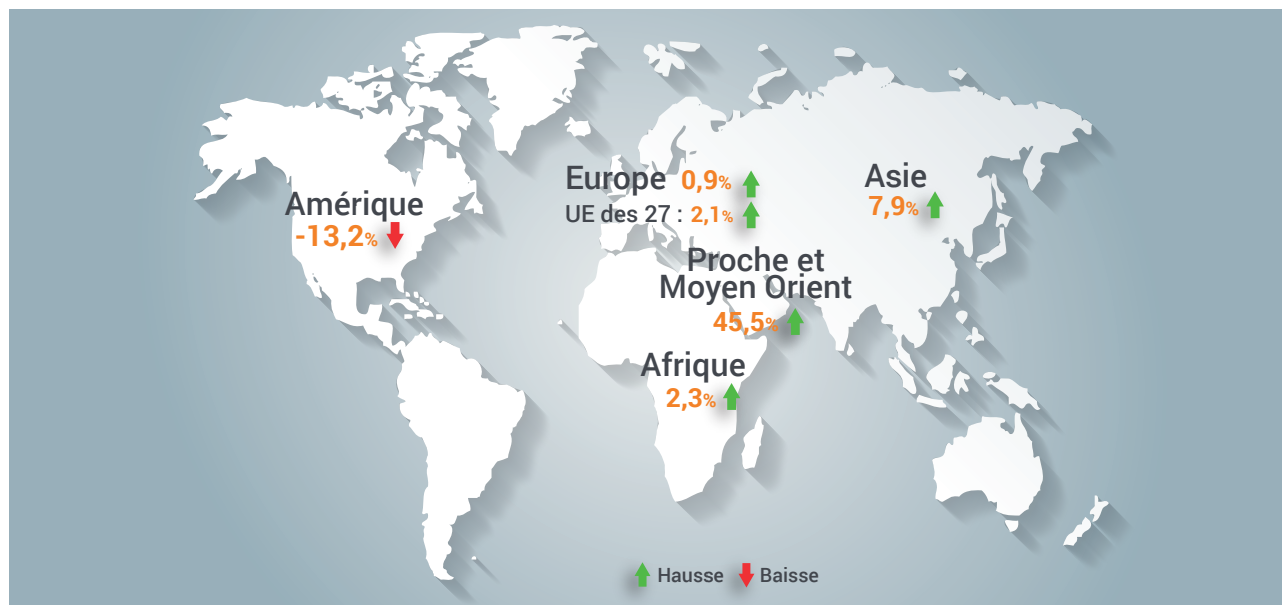
EVOLUTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ENTRE 2014 ET 2024 (BASE 100 EN 2014 POUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS)



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

EN 2024, L'EUROPE MAINTIENT SA POSITION DE PRINCIPAL FOURNISSEUR, LES IMPORTATIONS DEPUIS L'ASIE REPARTENT À LA HAUSSE

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES IMPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2023 ET 2024



Source : Douanes 2023; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

¹Rapport entre la valeur des exportations et celle des importations

En 2024, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,7 milliards d'euros, 78,7 % de l'import). Sa part de marché reste stable, avec un volume d'achat en hausse de 0,9 %.

L'Asie demeure le second fournisseur des entreprises du département (706 millions d'euros ; 14,9 % de l'import). Sa part de marché repart à la hausse (+ 1,0 point), après deux années de baisse consécutives. Le montant des importations augmente par rapport à 2023 (+ 7,9 %).

L'Amérique, troisième zone d'importation (129 millions d'euros), enregistre une baisse de ses volumes (- 13,2 %) par rapport à 2023. Ce recul s'explique principalement par une diminution des achats en provenance des États-Unis (- 5,9 %) et du Canada (- 38,1 %).

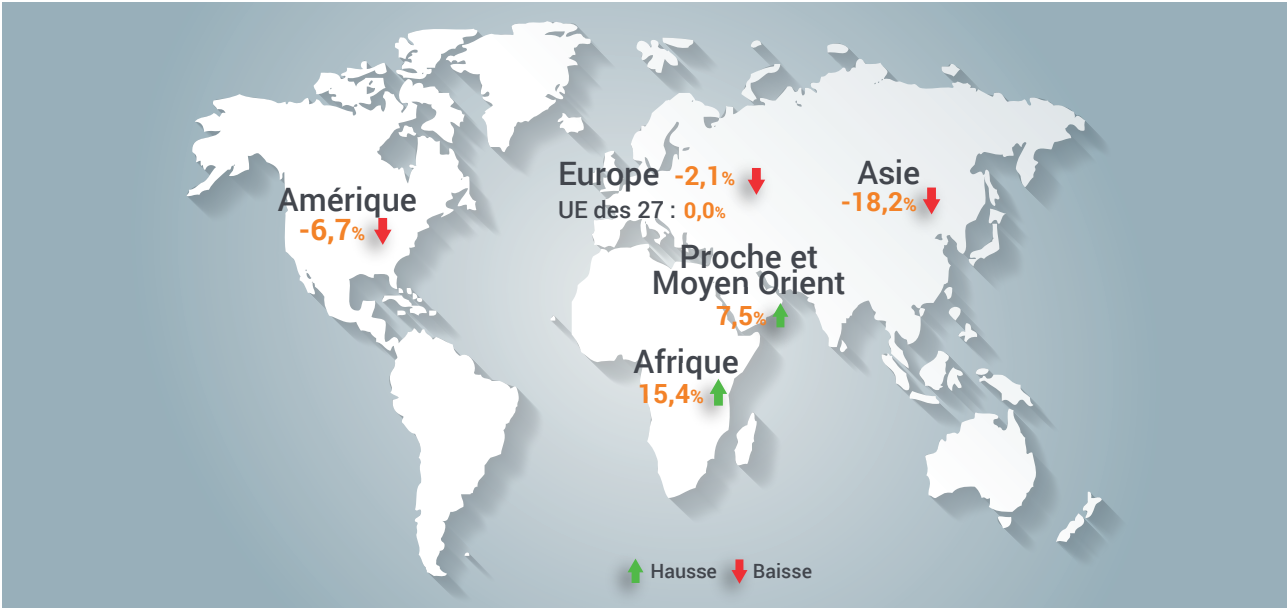
PAYS FOURNISSEURS DE LA LOIRE (IMPORT), ANNEE 2024

Rang 2024	Pays	Valeur en M€	%
1	Allemagne	822	17%
2	Italie	563	12%
3	Pays-Bas	486	10%
4	Chine	480	10%
5	Belgique	463	10%
6	Espagne	401	8%
7	Suisse	117	2%
8	Turquie	111	2%
9	Etats-Unis d Amérique	105	2%
10	Pologne	101	2%
Total général	Monde	4 743	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

EN 2024, L'EUROPE DEMEURE LA PRINCIPALE DESTINATION DES EXPORTATIONS LIGÉRIENNES MALGRÉ UN LÉGER REcul

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES EXPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2023 ET 2024



Source : Douanes 2023 ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2024, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (3,1 milliards d'euros, - 2,1 % sur un an), dont 87,2 % à destination des pays membres de l'Union européenne.

Les ventes vers l'Amérique, deuxième zone de débouchés, reculent de 6,7 %, principalement en raison d'une baisse avec les États-Unis (- 7,1 %) et le Canada (- 14,3 %).

L'Asie devient la troisième destination, représentant 353 millions d'euros. Les échanges reculent de 18,2 %.

Le podium 2024 des principaux pays clients est composé de l'Italie (13,9 % de l'export), de l'Allemagne (12,0 %), et de l'Espagne (11,2 %).

PAYS CLIENTS DE LA LOIRE (EXPORT), ANNEE 2024

Rang 2024	Pays	Valeur en M€	%
1	Italie	583	14%
2	Allemagne	503	12%
3	Espagne	469	11%
4	Belgique	241	6%
5	Etats-Unis d Amérique	209	5%
6	Pays-Bas	167	4%
7	Royaume-Uni	148	4%
8	Pologne	138	3%
9	Turquie	108	3%
10	Suisse	97	2%
Total général	Monde	4 192	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

QUELLES COMPÉTENCES POUR L'INDUSTRIE DE DEMAIN ?

L'industrie fait face aujourd'hui à un double défi. Le premier est celui de la réindustrialisation, consistant à implanter sur un territoire donné de nouvelles activités industrielles à haute valeur ajoutée et à fort potentiel technologique. Le second défi concerne la transition écologique, en raison en particulier de la forte consommation énergétique et de l'importance des rejets polluants de ce secteur¹. Réindustrialiser implique de relocaliser et moderniser, décarboner exige des innovations durables, ceci dans un contexte de dégradation de la compétitivité de l'industrie. Pour répondre à ces objectifs stratégiques, l'industrie va devoir s'appuyer sur l'acquisition et le renforcement des compétences techniques et comportementales des collaborateurs.

Transition verte et nouveaux métiers

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, l'industrie doit repenser l'ensemble de ses pratiques. À l'échelle européenne, la directive relative aux émissions industrielles (directive IED)², révisée en 2024, impose d'ores et déjà aux entreprises de nouvelles obligations : adoption de technologies écologiquement performantes, respect strict des seuils d'émission, restauration des sites et transparence dans le suivi de leurs pratiques.

Pour remplir ces objectifs, de nouveaux métiers émergent : ingénieur en énergies renouvelables³, technicien environnement⁴, responsable RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)⁵... Ces professions nécessitent le recrutement de profils dotés de compétences spécifiques adaptées aux nouveaux impératifs écologiques et réglementaires.

Selon un rapport publié par LinkedIn de 2024⁶, en France, un salarié disposant de compétences dites « vertes » ou occupant un emploi vert, bénéficie d'un potentiel de recrutement supérieur de 50,2 % à la moyenne. De même, plus de 20 % des offres d'emplois dans l'industrie manufacturière requiert aujourd'hui des compétences vertes. Ces compétences renvoient à la capacité d'un salarié à faire face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de façon durable, elles se déclinent en compétences techniques et comportementales.

Innovation et adaptation aux changements technologiques

Les employeurs sont à la recherche de salariés disposant de compétences techniques adaptées aux transformations technologiques. La maîtrise des nouvelles technologies avancées, dont l'intelligence artificielle constitue un élément central, est essentielle. Ces nouveaux outils peuvent être utilisés par les salariés pour optimiser la

production tout en tenant compte des contraintes environnementales afin d'améliorer les performances et dans le respect de la réglementation en vigueur. La maîtrise des différents langages de programmation est alors indispensable. À titre d'exemple, la mise en place de pratiques de gestion intelligente des sites de production repose désormais sur l'usage d'outils numériques avancés (tels que les systèmes de pilotage intégrés ou les capteurs connectés) permettant d'améliorer le suivi en temps réel de la production, d'optimiser la consommation de ressources et de réduire les pertes énergétiques et matérielles.

Face à la multiplication des risques de cyberattaques, la cybersécurité s'impose également comme un enjeu stratégique afin de sécuriser et garantir la confidentialité des procédés de fabrication et d'en assurer une exploitation durable.

Si les compétences techniques sont indispensables, leur durée de validité est souvent courte, car les technologies sur lesquelles elles reposent évoluent, se transforment ou deviennent obsolètes rapidement face aux mutations profondes du monde du travail, marquées par la double transition écologique et numérique⁷. Tout au long de sa carrière, un salarié se forme continuellement aux outils et méthodes les plus récents afin de s'adapter aux évolutions de l'entreprise. Plus largement, dans le contexte des limites planétaires, une nouvelle politique industrielle centrée sur la sobriété, « faire mieux avec moins », émerge. Dès lors, les principes fondamentaux de l'économie circulaire (réduction de la consommation, le recyclage et la réutilisation des matériaux) sont intégrés⁸. Par conséquent, le modèle économique des entreprises est repensé et les employeurs vont devoir valoriser pleinement les compétences comportementales.

Valorisation des compétences comportementales

Les compétences comportementales sont transversales et indépendantes de tout métier ou technologie. Elles se développent de façon moins formelle et exigent davantage un travail personnel qu'un apprentissage technique⁹. Tout d'abord, une pensée analytique et une capacité de description rigoureuse constituent des compétences clés de ces nouveaux métiers, permettant de comprendre les enjeux de la transition écologique et d'anticiper les contraintes associées. Par exemple, il peut s'agir d'intégrer des critères environnementaux dès la sélection des fournisseurs pour réduire l'empreinte écologique des chaînes de production. En outre, la résolution de nouveaux problèmes complexes, dont on ne connaît pas encore les solutions, apparaît essentielle.

Ainsi, face à des problématiques environnementales telle que la pollution des eaux due aux rejets industriels, au-delà de la simple application de protocoles, les collaborateurs doivent faire preuve de pensée critique pour interpréter les données et de créativité pour concevoir des solutions de traitement ou de réutilisation adaptées aux contraintes du site, tout en respectant les normes environnementales.

En définitive, ces compétences comportementales ne sont pas de simples qualités personnelles : elles représentent un levier d'efficacité. Elles conditionnent la réussite des politiques de décarbonation, la maîtrise des risques environnementaux et l'intégration durable de l'innovation dans les processus industriels.

Flexibilité et responsabilité

Les avancées technologiques imposent à l'industrie un arbitrage constant entre amélioration de la productivité,

prise en compte des impacts environnementaux et adaptation aux nouveaux modes de vie. Les pouvoirs publics, à travers les politiques industrielles et fiscales, encadrent les activités industrielles pour réduire leur impact environnemental, tout en laissant aux entreprises la liberté d'innover et adapter leurs procédés. Cette flexibilité permet de choisir les technologies les plus adaptées, dans le respect des normes environnementales en vigueur. Les salariés jouent un rôle-clé en mobilisant des compétences techniques, pour mettre en œuvre et maintenir ces procédés, et des compétences comportementales pour identifier les problèmes et proposer des solutions efficaces.

Au final, la régulation, associée aux compétences techniques et comportementales et à la flexibilité organisationnelle, apparaît comme un levier central de la transition écologique et technologique du secteur industriel.

¹ PONS, G., SCHNEIDER, E. 2025. L'Europe face au double défi de la réindustrialisation et de la transition climatique. Servir, n°533, p.14-17. <https://www.europejacquesdelors.eu/fr/news/leurope-face-au-double-defi-de-la-reindustrialisation>

² Journal officiel de l'Union Européenne. 2010. Directive 2010/75/UE du Parlement Européen et du Conseil relative aux émissions industrielles, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32010L0075>. Version 2024 révisée : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401785

³ L'ingénieur en énergies renouvelables développe de nouveaux procédés et améliore ceux existants pour la production d'énergies provenant de sources renouvelables.

⁴ Le technicien environnement se charge de trouver des solutions d'optimisation de consommation pour limiter les rejets industriels et ainsi préserver la biodiversité tout en respectant les impératifs de production de l'entreprise

⁵ Le responsable RSE a pour mission de développer une politique RSE respectant l'environnement, l'éthique et les problématiques sociétales. Il coordonne l'ensemble des actions de l'entreprise permettant de répondre aux attentes des différentes parties prenantes et aux normes réglementaires en vigueur.

⁶ LinkedIn. 2024. Rapport sur les compétences vertes, https://economicgraph.linkedin.com/content/dam/me/economicgraph/fr-fr/Green-Skills-Report-2024-FR.pdf?trk=article-ssr-frontend-pulse_little-text-block

⁷ CADIX, A. 2021. Quelles compétences pour quelle compétitivité. Annales des Mines. Novembre, p. 24-28, <https://www.annales.org/ri/2021/ri-novembre-2021/2021-11-5.pdf>.

⁸ LEVRATTO, N. 2025. La transition écologique est-elle (bien) l'avenir de l'industrie ? Servir, n°533, p. 63-35

⁹ Institut des métiers de l'Environnement et de la Transition écologique (2025), Les métiers émergents de la transition écologique à l'horizon 2025, <https://www.iet.fr/actualites/metiers-transition-ecologique?.com>

Sources et méthodologie

Etablissements et effectifs salariés privés : source Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP cf acoss.fr, rubrique Acoess Stat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2024 et au 30/06/2025 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

La chaîne de production Acoess qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acoess-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acoss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;
- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multi activité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de France Travail, puis à terme de la DSN ;
- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du 4^e trimestre 2024 et du 2^e trimestre 2025.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissement est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REES-Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Projets de recrutement : source BMO France Travail

Ce rapport présente les résultats de la vague 2025 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2024, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 217 800 établissements pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE). Près de 53 500 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Offres et demandes d'emploi : source France Travail, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de France Travail) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à France Travail) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

Création et radiation d'établissements : source Datainfogreffe

Datainfogreffe a été créé par le G.I.E. Infogreffe pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de Datainfogreffe sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).



A RETENIR

La Loire a connu une année 2024 négative en termes d'emplois avec une baisse des effectifs salariés privés de 0,2 %, en retrait comparativement aux hausses constatées en région et en France (respectivement + 0,6 % et + 0,1 %).

Sur le plan de l'activité, le montant des importations a augmenté alors que le montant des exportations a diminué. La balance commerciale est déficitaire.

L'année 2025 est stable en termes d'emploi : une légère hausse de l'emploi, une légère hausse des déclarations préalables à l'embauche sur les huit premiers mois de l'année (portée par les CDD courts), une stabilisation du taux de chômage avec parallèlement une forte baisse des projets de recrutement (les entreprises ont été interrogées en fin d'année 2024). Les radiations des entreprises sont également en hausse sur les huit premiers mois de l'année avec un pic important en février suivi d'un second en juin. Dans le même temps, les créations d'entreprises sont en hausse.

Globalement, les perspectives pour la fin d'année 2025 et l'année 2026 sont moroses avec une nouvelle hausse du chômage attendue et une stabilité de l'activité économique, l'instabilité politique pèse et limite les perspectives (dépenses de consommation, investissements...).

CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Place de la Bourse 69 289 Lyon Cedex 2
tél : 04 72 40 58 58
e-mail : infos@lyonmetropole.cci.fr
web : www.lyon-metropole.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire

Rue de l'Artisanat - BP 724
42 951 Saint-Etienne Cedex 9
tél : 04 77 92 38 00
e-mail : contact@cma-loire.fr
web : www.cma-loire.fr

Emplois Loire Observatoire

46 rue de la télématique
42 000 Saint-Etienne
tél : 04 77 92 83 70
e-mail : contact@elobs.fr
web : www.elobs.fr

epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens

46 rue de la télématique - CS 40 801
42 952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
e-mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

URSSAF Rhône-Alpes

6 rue du 19 mars 1962
69 691 Vénissieux Cedex
tél : 04 77 43 85 94
e-mail : pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr
web : www.rhonealpes.urssaf.fr

Université Jean Monnet

Maison de l'Université
2 rue Tréfilerie 42 100 Saint-Etienne
tél : 04 77 42 17 00
web : www.univ-st-etienne.fr